

Raconte-moi la prison !

Dans ce livre, un enfant demande à l'un de ses parents : " Pourquoi t'es là ? Pourquoi tu reviens pas à la maison ? ". Sa demande met brusquement le parent incarcéré à l'épreuve : " Que lui répondre ? comment lui répondre pour qu'il ne me rejette pas ? "

Le Relais Enfants-Parents du Grand Ouest a convié les mamans détenues à exprimer ce qu'elles aimeraient profondément dire à leurs enfants, et qu'elles n'osent pas directement leur confier.

Paroles de pères incarcérés.

Ceux dont, ici, vous " entendez la voix ", sont tous en maison d'arrêt. Inculpés de délits divers, déjà jugés ou pas encore, ils purgeront une peine de quelques mois ou de plusieurs années. Mais tous sont pères. Pères d'enfants de tous âges. Et c'est à ce titre qu'ils s'expriment, qu'ils parlent. Ce recueil de témoignages s'adresse, au-delà de la situation si particulière d'incarcération, à toute personne désireuse de se pencher sur la fonction paternelle.

Relais Enfants-Parents Grand Ouest BP 251 - 35005 Rennes cedex. 52 F

« Un détenu reste un parent »

L'association Relais Enfants-Parents Grand Ouest permet aux parents incarcérés de garder contact avec leur(s) enfant(s). Ceci passe d'abord par la parole.

Entre enfant et parent, le pont, c'est la parole... Surtout quand l'un des parents est incarcéré. " A ce moment-là, il est souvent exclu de la famille. Et l'enfant en souffre. Un détenu reste un parent ", souligne Ronald Martin, président bénévole de Relais Enfants-Parents Grand Ouest. Et qu'en est-il de l'intérêt de l'enfant confronté à pareille situation ? On ne peut demander à l'enfant d'oublier qu'il a un père, une mère... Pour l'aider à s'y retrouver, à grandir, il faut aussi aider le parent à désirer rentrer en relation avec l'enfant, rétablir un lien entre eux.

C'est le but principal de cette association. Cependant, l'intervention n'est possible que si le parent incarcéré en fait la demande. Quelquefois, ce sont les familles ou les services sociaux qui sollicitent le Relais. " Au départ, nous rencontrons le parent pour bien cerner sa demande, les enjeux par rapport à l'enfant... Nous essayons de comprendre le contexte familial avant l'incarcération, situer la place de chacun ", explique Isabelle Marchand, directrice du Relais. Chaque cas est particulier et peut demander plusieurs mois de préparation. Une tâche délicate et difficile pour les vingt bénévoles qui proposent leur soutien.

Dès la création de cette association, en 1992, Françoise Lecourtois, éducatrice de formation, a posé des règles très strictes tant sur son fonctionnement que sur le recrutement des bénévoles : motivations sérieuses, disponibilité compatible avec un investissement dans les formations et dans la durée du travail... Un délai d'observation de deux à trois mois est ainsi prévu : " en fait, nous accomplissons un travail de professionnel avec un statut de bénévole ", souligne la directrice. Mais pour la plupart, ils sont issus du secteur social. Chaque intervenant peut s'engager suivant ses possibilités : par des visites, un accueil et un hébergement d'enfants venant de loin, sur des temps de week-ends ou de vacances scolaires.

Le travail d'équipe, bénévoles et professionnels, est essentiel, l'association étant garante d'une bonne cohérence entre les différents acteurs sociaux. Chaque mois, l'équipe se réunit pour étudier les différentes situations, avec le soutien d'une psychothérapeute extérieure. Le relais intervient sur les maisons d'arrêt de plusieurs départements du Grand Ouest. Dans ces différents établissements, certains parloirs sont aménagés et des jouets sont mis à la disposition des enfants. Ceci permet de faciliter des rencontres souvent peu confortables. Un accompagnateur est toujours présent, discrètement, lors des visites. Au centre de détention de Rennes, des permanences sont assurées toutes les semaines, pour y accueillir les mères qui le souhaitent. A la maison d'arrêt des femmes, des ateliers sont suivis par les mamans afin de fabriquer des objets destinés à leur(s) enfant(s). Elles peuvent, ainsi, en présence de deux intervenants, échanger sur leurs préoccupations de mère. " Nous ne sommes pas thérapeutes, mais par nos contacts, nous encourageons les parents à réfléchir, à s'interroger sur leur rôle, de là où ils sont, après ce qu'ils ont fait ", explique Ronald Martin.

En dix ans d'activité, cette association a pu constater, par divers témoignages de parents sortis de prison, le bien fondé de leur action.

Relais Enfants-Parents Grand Ouest - BP 251 - 35005 Rennes cedex. Tél. 02 99 65 19 19.